

TREIZIEME FESTIVAL DU FILM D'ARCHEOLOGIE D'AMIENS 15 au 19 mars 2016. les films primés seront rediffusés le 20 mars.

PRESENTATION GENERALE

En proposant, depuis 1990, à un large public de nombreux documentaires, les festivals successifs ont renouvelé la présentation du patrimoine archéologique. Le film offre en effet une vision attrayante de notre passé, appuyée sur une recherche scientifique débarrassée par l'image de son aspect rébarbatif. Il permet de faire découvrir, de la fouille à la reconstitution archéologique en passant par les travaux de laboratoire, les différentes étapes de la recherche archéologique. Le Festival c'est la diffusion de plusieurs dizaines de documentaires présentés au travers de séances rythmées par grandes périodes chronologiques et offrant un vaste panorama géographique des découvertes archéologiques récentes. Les rencontres avec les chercheurs et les meilleurs spécialistes permettront d'exposer les problèmes scientifiques ; celles avec les réalisateurs s'attacheront aux divers aspects de la vulgarisation de l'archéologie.

En marge du Festival, plusieurs manifestations annexes, en cours d'examen, seront organisées en fonction des thématiques retenues. L'une des expositions sera consacrée à la paléo-artiste **Élisabeth Daynès** qui combine **art, science et technologie** afin de redonner un visage à nos ancêtres disparus depuis plusieurs millions d'années.

REGLEMENT

Inscription des documentaires : à compter du 1^{er} septembre juin 2015 accompagnée d'une copie DVD. L'inscription à la sélection officielle sera confirmée le 15 février au plus tard.

Pour la projection officielle, les documentaires sélectionnés devront nous être transmis au plus tard le 1^{er} mars 2016 dans l'un des formats suivants : fichier numérique, DV-Cam ou DVD (blue-ray de préférence).

Animation autour du documentaire : le festival invitera le réalisateur à venir présenter le film au public avant sa projection. A l'issue de celle-ci, l'archéologue responsable de la recherche décrite dans le documentaire, ou à défaut le réalisateur, sera invité à répondre aux éventuelles questions que le public peut poser sur son contenu. Le festival peut prendre en charge les frais d'hébergement (repas, hôtel pour deux nuitées).

Jury et remise des prix : Si les partenariats antérieurs sont reconduits, le jury du festival décernera le 19 mars (vers 23h30) cinq prix : le **Prix du court métrage** (1000 euros) attribué par un jury composé de collégiens (collège Amiral Lejeune à Amiens), le **Prix Jules Verne-Amiens Métropole** (1500 euros) attribué au film faisant ressortir le mieux l'aspect aventure humaine de l'archéologie, le **Prix du jury-Inrap** (1500 euros), laissé à la libre appréciation du jury, le **Prix de la DRAC de Picardie** (2500 euros) attribué au meilleur film consacré à l'archéologie métropolitaine et le **Grand Prix du Festival-GRTgaz** (5000 euros) attribué au meilleur film du Festival.

La **Section Vidéothèque à la Bibliothèque Louis Aragon** présentera les films primés et une sélection de documentaires qui n'ont pu être retenus pour la compétition officielle.

Décentralisation du Festival : elle aura lieu jusqu'au 31 décembre 2016. Des modules thématiques seront créés et circuleront, à la demande, sur l'ensemble de la Picardie, dans les établissements scolaires, les cinémas, etc..... Des partenariats sont également envisagés avec d'autres partenaires en France (La nuit du film d'archéologie de Bibracte, par exemple). Les projections le sont à titre gratuit. En accord avec les distributeurs, les documentaires peuvent être également être diffusés ou rediffusés lors des séances organisées par CIN'ARCHEO qui se déroulent le premier vendredi de chaque mois, en présence du réalisateur et des chercheurs concernés. Les projections le sont également à titre gratuit.

Contact : Tahar Ben Redjeb, Directeur du Festival. DRAC de Picardie, 5 rue Henri Daussy. 80044 Amiens cedex. Tel 03 22 97 33 44. tahar.benredjeb@culture.fr ou francoise.payen7@wanadoo.fr

Vous pouvez suivre (à partir de septembre 2015) l'avancement du Festival sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Festival-du-film-d'arch%C3%A9ologie-Amiens-Gaumont/297164768398?ref=ts>

ou sur le site internet du CIRAS : <http://www.associationciras.fr/festival-2016/>

Treizième Festival du film d'archéologie d'Amiens

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 15 février 2016 accompagné d'une copie DVD :

Titre :

Format vidéo :

Durée :

Pays : Année de production :

Langue originale :

Nom du réalisateur :

Téléphone : e-mail :

Adresse :

Producteur :

Téléphone : e-mail :

Adresse :

Distributeur :

Téléphone : e-mail:

Adresse :

Résumé du film

L'inscription d'un film implique l'acceptation sans réserve du règlement du festival

Lieu: _____ Date:_____ Signature:_____